

## Délai du payement du solde de tout compte

Par yaroslava\_dfchls, le 18/10/2019 à 14:25

Bonjour,

Je vous écris afin de demander plusieurs renseignement. Nous avons fini notre contrat saisonnier le 29 septembre, le jour même nous avons récupéré tout nos papiers nécessaires (certificat de travail, bulletin de salaires, ect) par contre, on est le 18 octobre et nous sommes toujours pas payées. La DRH ne réponds pas, le Directeur transparent qui sert à rien.

Apres mes plusieurs mail avec les extrait d'article du code du travail, toujours pas de réponse.

Est ce normale? À qui je doit s'adresser? Prudhommes, inspection de travail?

Merci par avance